

**RAPPORT D'ESSAIS  
N° HO 15 E15-059  
concernant l'aptitude à la corrosion  
du produit CELLULOSE i3 / OUATE DE CELLULOSE  
de la société ISOPROC  
à l'usine d'Achêne**

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R115-1 à R115-3 du code de la consommation.

Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 pages.

**A LA DEMANDE D' ISOPROC  
Boterstaat 23A  
2811 MECHELEN (HOMBEEK)  
Belgique**

## **OBJET**

Les essais décrits dans ce rapport portent sur les déterminations des caractéristiques du produit à base de ouate de cellulose de la société ISOPROC dans le cadre d'une demande d'avis technique.

Détermination de la capacité à développer la corrosion du produit destiné à l'isolation thermique du bâtiment de la société ISOPROC de l'usine d'Achêne.

## **TEXTES DE RÉFÉRENCE**

NF EN 15101-1:2013 Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment – Isolation thermique formée en place à base de cellulose – Partie 1 : spécification des produits en vrac avant la mise en œuvre annexe E

## **OBJETS SOUMIS AUX ESSAIS**

Description : ouate de cellulose  
Date de fabrication : 30 septembre 2015  
Date de réception : 07 octobre 2015  
Origine : Usine d'Achêne  
Les échantillons des produits ont été prélevés en usine par un auditeur mandaté par la commission de l'Avis Technique.  
Identification : E15 059  
Date des essais : du 04 au 18 novembre 2015  
Opératrice d'essais : Karine VISKOV

Marne-la-Vallée, le 18 décembre 2015

Le Responsable  
du laboratoire

Éric PILCH

## 1 IDENTIFICATION DU MATERIAU

Le produit se présente sous forme de ouate de cellulose en vrac. Le produit a été conditionnée en ambiance  $23\pm 2^{\circ}\text{C}$  et  $50\pm 5\%$  d'humidité relative et a été émiétté pour les besoins de l'essai.

## 2 RÉSULTATS DES ESSAIS

### 2.1- Capacité à développer la corrosion

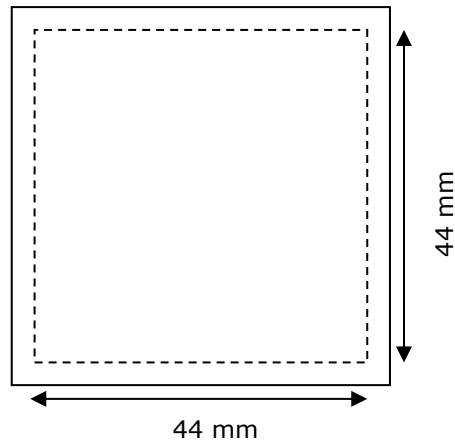
#### 2.1.1. Modalités des essais

Le mode opératoire est celui décrit dans l'annexe E de l'EN 15101:2013 :

- 20g d'échantillon sont mélangés à 150 ml d'eau distillée.
- Un coupon (Cu ou Zn) est déposé entre deux couches de mélange dans un cristalliseur.
- Le cristalliseur est placé dans une ambiance maintenue à  $(40 \pm 2)^{\circ}\text{C}$  et à  $(90 \pm 5)\%$  HR pendant  $(336 \pm 4)$  heures, soit 14 jours.
- Le coupon est retiré, rincé puis séché avant d'être observé immédiatement sous une lampe de 40W et photocopié.

#### 2.1.2. Expression des résultats

Si aucune perforation n'est observée dans la zone centrale (Schéma 1), l'essai de résistance à la corrosion est réussi.


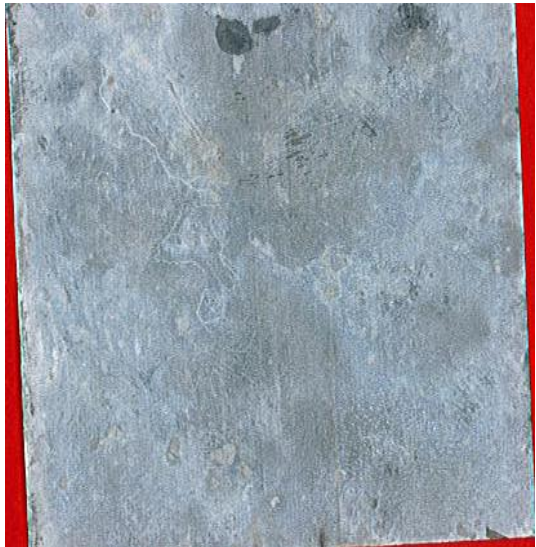




**Schéma 1 : Définition de la zone centrale d'un coupon**

#### 2.1.3. Conditionnement des éprouvettes d'essais

Les échantillons ont été conditionnés pendant au moins 24h dans une ambiance à  $(23 \pm 2)^{\circ}\text{C}$  et  $(50 \pm 5)\%$  d'humidité relative avant essai.

2.1.4. Résultats d'essais

		
	Eprouvette de zinc 1	Eprouvette de zinc 2
Présence de perforations	NON	NON

		
	Eprouvette de cuivre 1	Eprouvette de cuivre 2
Présence de perforations	NON	NON

**FIN DE RAPPORT**